



---

## Espace Info→Energie de Solagro

75, voie du T.O.E.C – CS 27608 31076 Toulouse Cedex 03

Tél. : 05.67.69.69.67 / Courriel : [info.energie@solagro.asso.fr](mailto:info.energie@solagro.asso.fr) /

Internet : <http://infoenergie-toulousemetropole.fr/action-coproprietes>

Téléphone : mardi à vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

## Accompagnement des copropriétés Les propositions de l'Espace Info Energie

La démarche de rénovation d'une copropriété est une entreprise complexe mais stimulante. L'Espace Info Energie s'associe aux autres partenaires pour vous apporter conseils, informations et accompagnements tout au long du projet.

Par ordre chronologique d'une démarche « idéale » :

### Accompagnement du conseil syndical dans la durée :

Entre la première réflexion et la réalisation des travaux, il peut s'écouler plusieurs années.

→ L'Espace Info Energie vous aide à visualiser le projet dans son ensemble et à préparer votre discours pour les étapes clés (AG principalement).

### Sensibilisation des copropriétaires :

Réalisée en tout début de réflexion, cette étape permet d'informer l'ensemble des copropriétaires sur les enjeux énergétiques de leur immeuble et du lancement d'une réflexion plus poussée sur une éventuelle rénovation.

Cela peut prendre la forme d'une conférence, d'une thermographie, d'un courrier personnalisé...

→ L'Espace Info Energie est à votre disposition pour organiser un événement personnalisé qui réponde aux caractéristiques de votre copropriété. Il dispose d'un ensemble de documents (guides pratiques, guides techniques, fiches de synthèses,...) qui peuvent être utilisés par le conseil syndical dans sa communication aux copropriétaires.

### Réalisation d'un premier bilan simplifié :

L'UNARC, avec l'aide de la région Ile de France et Foncia, a mis en place une méthode de diagnostic pouvant être réalisé par les membres du conseil syndical. Il permet de faire un état des lieux pour repérer les grosses dérives, de réunir l'ensemble des informations (factures, contrats, etc...) qui seront nécessaires pour une étude plus poussée (type audit), de faire monter en compétence les membres du conseil syndical (familiarisation avec les termes techniques, connaissance et compréhension de la problématique dans la copropriété,...) et de faire une première information à l'ensemble des copropriétaires.

3 bilans existent :

- Le **Bilan Chauffage Collectif**, pour vérifier les consommations de chauffage et d'eau chaude dans le temps,
- Le **Bilan Eau** (eau froide et eau chaude), pour repérer des surconsommations, comprendre, vérifier et agir sur le système de comptage (compteurs divisionnaires, généraux et autres,...) et baisser les factures individuelles et collectives,
- Le **Bilan Electricité en parties communes**, pour vérifier l'évolution et le niveau des consommations d'éclairage, des ascenseurs, des pompes de chauffages, de la ventilation, des extracteurs de parking,...

→ L'Espace Info Energie vous accompagne pour réaliser ces bilans

### Audit énergétique / Diagnostic Technique Global :

Qu'il soit obligatoire ou non, la réalisation d'une étude thermique paraît indispensable pour connaître les points forts et faibles de son immeuble, pour cibler les priorités, avoir un premier avis sur la faisabilité technique des travaux, connaître l'ampleur des économies engendrées et avoir une première enveloppe de coût.

→ L'Espace Info Énergie vous propose :

- Avant les devis : information au conseil syndical sur les différents types d'études, les aspects réglementaires, les points à vérifier dans les devis, les signes de qualité pour les bureaux d'études, ...
- Aide à la consultation : accompagnement pour la mise en place d'un cahier des charges personnalisé qui répond à vos besoins, ...
- Après réception des devis : un avis sur ceux-ci, vérification de la référence à un cahier des charges, avis sur le coût de la prestation, méthode de calcul utilisée, demande de précisions, ...

### Aides financières :

Il existe de nombreux dispositifs et la synthèse des possibilités est assez complexe à réaliser.

→ Idéalement après l'audit, sur la base des scénarios proposés et pour différents cas types de propriétaires (selon la composition du foyer et les ressources), l'Espace Info Energie peut vous donner un ordre de grandeur des dispositifs mobilisables par lot, selon les travaux envisagés et le type d'occupant. Cette restitution peut se faire au conseil syndical, lors d'une réunion d'information (de préférence hors AG) ou par courrier.

### Contrat d'exploitation :

Dans le cas d'un chauffage collectif, la renégociation du contrat d'exploitation peut permettre des économies financières et/ou améliorer la performance de l'installation et le confort.

→ L'Espace Info Energie vous accompagne sur l'analyse de votre contrat existant et vous donne un avis sur des propositions de nouveaux contrats.

### Action Eco gestes :

A réaliser en parallèle de la démarche de rénovation (en tout début comme sensibilisation ou après travaux pour plus de cohérence). Animation en bas d'immeuble et/ou en porte à porte pour informer sur les petits gestes et équipements possibles à l'échelle individuelle et en partie privative pour faire des économies au quotidien.

→ L'Espace Info Énergie se rend disponible pour passer du temps sur la copropriété avec du matériel de démonstration (mousseurs, joints pour fenêtres, eco sac de chasse, multiprises, thermomètre, ...).

Par ailleurs, nous sommes disponibles pour évaluer avec vous la faisabilité d'une action non listée ci-dessus, qui répondrait à une problématique spécifique propre à votre situation.



Depuis le 1er Janvier 2018, toutes les copropriétés de la métropole toulousaine ont la possibilité de s'inscrire gratuitement sur la plateforme CoachCopro®.  
<https://toulousemetropole.coachcopro.com/>

Ne Tardez pas, et venez profiter de son expertise sur la rénovation énergétique !

